



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

du 29 juin 2017

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Orléans le 29 juin 2017 à 14h00

RAISON SOCIALE	NOM	PRENOM	COLLEGE	FONCTION	CA 29 juin
LA RICHE EN BIO	DYONET	Jacques	Consommateurs	Titulaire CA	excusé
ASSOCIATION LA PRESLE	TROFLEAU	Martine	Consommateurs	Suppléant CA	présente
BIOCOOP AU BOURGEON VERT	ZOPPÉ	Agnès	Distributeurs	Titulaire CA	présente
BERIVAL	GODIN	Bruno	Distributeurs	suppléant CA	excusé
TERNAO	FOUCAULT	David	Distributeurs	Titulaire CA	excusé avec pouvoir
FRSEA CENTRE	LELIÈVRE	Éric	Institutionnels	Suppléant CA	absent
CONFEDERATION PAYSANNE	HAHUSSEAU	Yves Marie	Institutionnels	Titulaire CA	présent
COOP DE FRANCE CENTRE	VAURS	Christophe	Institutionnels	Titulaire CA	absent
CRA Centre	DAUBIGNARD	Louissette	Institutionnels	Suppléant CA	absent
MFR DE L'ORLEANAIS	VERGNAUD	Pascal	Institutionnels	Titulaire CA	présent
CER France - ALLIANCE Centre	PRUNIER	Joël	Institutionnels	Titulaire CA	présent
LSDH	LESEURE	Philippe	Préparateurs	Titulaire CA	excusé avec pouvoir
SIDESUP	BELIERES	Jean-Marie	Préparateurs	Titulaire CA	présent
MAUTOUCHET SERGE SMC	MAUTOUCHET	Serge	Préparateurs	Titulaire CA	excusé avec pouvoir
AXÉRÉAL BIO	RENART	Gilles	Préparateurs	Suppléant CA	excusé
CONSERVES DU BLAISOIS	MACHELIDON	Philippe	Préparateurs	Suppléant CA	absent
LAITERIE DE VERNEUIL	DECHENE	bruno	Préparateurs	Titulaire CA	présent
FERME DE LA MOTTE	PERRET	Cécile	Préparateurs	Titulaire CA	présente
SCEA LES RIOLLIÈRES	BOURGY	Emmanuel	Producteurs	Titulaire CA	présent
EARL PONTIJOU	GAULANDEAU	Claude	Producteurs	Titulaire CA	présent
GAEC DU COUDRAY	JANSEN	Julien	Producteurs	Titulaire CA	excusé
	POTHIER	Sylvain	Producteurs	Titulaire CA	présent
SCA LE BIOTOPE	RIFFARD	Philippe	Producteurs	Titulaire CA	excusé
FERME DE LA CHAUME AU CHAT	VINCENT	Jean-François	Producteurs	Titulaire CA	présent
GAEC VAL PRÉ VERT	DURAND	Joël	Producteurs	Suppléant CA	excusé
DOMAINE LES CHESNAIES	LAMBERT	Pascal	Producteurs	Suppléant CA	absent
	SPACH	Claude-Eve	Producteurs	Suppléant CA	absente

Autres :

- Jacques Sappei (directeur Bio Centre)

Au total, 15 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le président rappelle les points à l'ordre du jour:

HORAIRE	SUJET
14h00	Approbation des précédents procès-verbaux (CA).
14H05	Compte-rendu de la réunion du GRAB du 29 juin et points proposés à l'ordre du jour. Point sur le Feader
15h00	Points de conjonctures (tour de table)
16h00	Point sur l'avancée du DLA
16h30	Bilan à mi année (plan d'action et finance)
17h00	Présentation de l'avancée du nouveau site internet
17h15	Questions diverses : Validation des nouveaux membres Autorisation d'engagement de Bio Centre dans le CTZH de la Brenne Adhésion au Vinopôle

1. Approbation des précédents procès-verbaux (CA).

Les procès-verbaux des délibérations des conseils d'administration du 30 mars 2017 avant et après l'assemblée générale, sont adoptés à l'unanimité.

2. Compte-rendu de la réunion du GRAB du 29 juin et points proposés à l'ordre du jour.

Claude Gaulandeau fait un résumé des discussions du matin en GRAB.

Le GRAB a fait le point sur l'harmonisation souhaitée des tarifs applicables pour l'accompagnement des porteurs de projet à la conversion. Il constate que chaque GAB propose une tarification différente. Le GRAB tout en souhaitant arriver à terme à une harmonisation du réseau bio préfère à ce stade rechercher une harmonisation avec les chambres pour chaque département.

Une réflexion a été menée pour définir la position du GRAB sur la nécessité de différenciation d'une démarche bio plus exigeante au travers d'une marque. Tout en souhaitant la mise en place de cette différenciation sous l'impulsion de la FNAB, le GRAB ne souhaite pas qu'existe un lien direct entre cette marque et le réseau FNAB. Cette position sera portée au CA de la FNAB

Le GRAB souhaite la création d'une mission RHD et d'une mission eau financées par les GAB et Bio Centre. La première démarre dès juillet avec une mise à disposition de l'animatrice de Bio Berry. La mission eau doit encore être travaillée et un contact doit être pris avec l'agence de l'eau.

Un point a été fait sur l'accompagnement en grandes cultures mis en place par Bio Centre depuis le début de l'année 2017. La qualité du travail est reconnue mais le montant des adhésions est insuffisant pour l'instant pour le suivi individuel (beaucoup de niveau 1).

Jean-François Vincent fait le point sur les discussions relatives aux aides bios.

Pour la période 2014-2017 :



Pas de financement de l'aide au maintien en 2016

Application dès 2016 des plafonds suivants

- o maintien :
 - à partir de 1 ETP : 8 000€
 - inférieur à 1 ETP : 4 000€
 - en bovin allaitant sans engraissement : 4 000€ ou 0€ (décision à venir)
- o conversion : 20 000€

Pour la période 2018-2020

Les plafonds sont maintenus identiques à ci-dessus.

8 M€ sur 3 ans sont dégagés par la Région. Avec environ 5 000 ha par an de conversion, il manquera 3 à 4 M€. Il pourrait exister des possibilités supplémentaires à valider par la Région.

A ce stade il est acquis qu'il n'y aura pas de financement régional de l'aide au maintien en 2020. Il faudra travailler au sein des filières afin d'augmenter les prix aux producteurs d'ici là.

Les pistes suivantes sont également à creuser :

- augmentation du crédit d'impôt
- passer l'aide au maintien sur le 1er pilier (modification du cadre national)

3. Points de conjonctures (tour de table)

Yves-Marie Hahusseau évoque les difficultés rencontrées par les vigneron suite aux périodes de gels.

Jacques Sappei précise que Bio Centre et Loire Vins bio (ex AIVB) ont été en contact avec les vigneron pour essayer d'apporter des solutions aux difficultés. Le même problème se pose pour les arboriculteurs.

Pour les deux filières des solutions d'approvisionnements alternatifs en fruits sont recherchées dans des zones non touchées par le gel afin de ne pas perdre la clientèle.

4. Point sur l'avancée du DLA

Jacques Sappei fait le point sur les réunions en cours pour la réorganisation du réseau.

La première phase a fait apparaître la nécessité de traiter des risques psycho-sociaux au sein de notre organisation. Cela a donné lieu à trois réunions de travail entre salariés et employeurs. Les réunions suivantes permettront de réfléchir sur la stratégie, l'organisation et les missions attachées à chaque fonction.

L'objectif est d'intégrer ces réflexions dans la mise en œuvre du plan d'action 2018.

5. Bilan à mi année (plan d'action et finance)

Jean-François Vincent informe le CA de l'absence de Jean-Christophe pour au minimum 3 mois, pour cause d'opération. Son éventuel remplacement est à l'étude.

Jacques Sappei confirme l'embauche d'un 2^{ème} conseiller maraichage, M. Valère De Wilde. Cette embauche en CDD répond à la surcharge de travail du conseiller actuel et à son absence prévue en début d'année prochaine pour congé parental.

Jacques Sappei présente une revue des principales actions entreprises depuis le début de l'année et des perspectives de fin d'année et pour l'année prochaine.



Malgré quelques incertitudes sur les produits des prestations, le directeur reste confiant sur un résultat satisfaisant en fin d'année. Les charges sont maîtrisées et certaines ont été adaptées à l'évolution de la situation.

Situation au 30 mai :

- Produits des prestations: 59 k€ pour un budget de 169 k€ annuel
 - Tension sur Vivea. Demande de baisse de prix.
 - Adhésion Gde culture en retrait: - 14 k€ / budget
 - Plus de formation en maraichage => à confirmer!
- Charges: 279 k€ pour un budget de 672 k€ annuel
 - Déplacement: budget maîtrisé malgré l'arrivée de Romain.=> 2^{ème} voiture de location
 - En plus: DLA / site internet. Environ 20 k€.
 - En moins: guide manger bio, pas de stagiaire, moins de charges sur les actions filières grandes cultures, pas de colloque eau...

6. Présentation de l'avancée du nouveau site internet

Jacques Sappei présente la maquette du nouveau site internet.

Le développement devrait être terminé pendant cet été. Les textes des premières pages sont en cours de validation.

Le site pourrait être actif en septembre.

Des modifications sont encore possible. Le CA souhaite modifier le titre « Produire bio » en « Produire et vendre bio ».

7. Questions diverses :

7.1. Validation des nouveaux membres

pas de nouveaux membres.

7.2. Autorisation d'engagement de Bio Centre dans le CTZH de la Brenne

Jacques Sappei précise que Bio centre avec le GDAB a participé à l'élaboration du projet de Contrat territorial de Zones Humides du Parc Naturel Régional de la Brenne.

Bio Centre sera porteur des actions du réseau et conventionnera avec le GDAB pour la réalisation d'une partie des actions.

Le budget prévisionnel est présenté. Les demandes de subvention sont réalisées chaque année auprès de l'agence de l'eau. La subvention est de l'ordre de 60%. Des cofinancements sont possibles. Les actions seront intégrées au budget 2018.

Le président demande au conseil d'administration de lui donner mandat pour signer la convention du CTZH de la Brenne.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



	BIO CENTRE	GDAB	FAREC
2017	54 700,00 €	91 120,00 €	12 250,00 €
2018	41 200,00 €	102 990,00 €	13 300,00 €
2019	31 000,00 €	91 540,00 €	12 250,00 €
2020	36 700,00 €	90 300,00 €	12 250,00 €
2021	33 200,00 €	84 100,00 €	12 250,00 €
	196 800 €	460 050 €	62 300 €

7.3. Adhésion au Vinopôle

Le Vinopôle auquel Bio centre participe depuis sa création vient de changer de statut. Il s'est constitué en association.

Il est désormais demandé une adhésion aux membres. Elle est de 500€ pour Bio Centre.

Les viticulteurs référents sont favorables à cette adhésion.

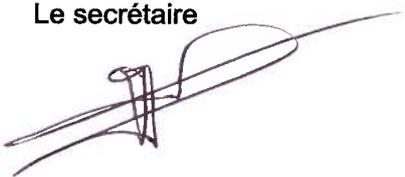
Le président demande au conseil d'administration d'approuver l'adhésion au Vinopôle.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 18h00.

Fait à Orléans, le 29 juin 2017,

Le secrétaire



Julien JANSEN

Le président



Jean-François VINCENT

